

Département
VENDÉE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 27 novembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 26
Date de la convocation du conseil : 21 novembre 2025
Nombre de conseillers présents : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M., CHOUIN J-F., Mme GUILLET A-D., M. GUITTONNEAU P., Mme THOUZEAU J., MM. GUILBAUD L-M., RELET J-M., CROCHET B., BONNEAU R., LEROY D., BLANDINEAU M., Mmes CHEVRIER B., ROUXEL M., BERTAUD M-F., PAILLER A., MARTINEAU C., BAUDRY K., M. HERCBERG F., Mme ROUSSET C..

Absents : Mme JOLLY F. qui a donné pouvoir M. CHOUIN J-F., M. LIAIGRE T. qui a donné pouvoir à Mme PAILLER A., Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J., Mme JAUFFRIT L. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.

Mme DILLET S., M. BERTHOMÉ F., M TESSIER P.

Secrétaire : Mme Karen BAUDRY

2025.96 - Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- DE PRENDRE ACTE** de la présentation du tableau d'information des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

URBANISME

N° de décision	Date de dépôt	Références cadastrales	Date de décision de l'autorité	Décision de l'autorité
60	08/10/2025	AO 285 - 68	09/10/2025	Renonciation
61	17/ 10/2025	AV 333	17/10/2025	Renonciation
62	23/10/2025	AX 171	23/10/2025	Sans objet
63	23/10/2025	AO 270 - 457	05/ 11/2025	Renonciation

64	24/10/2025	AO 468	05/11/2025	Renonciation
65	25/10/20225	AN 409	25/10/2025	Renonciation
66	30/10/2025	AP 411	05/11/2025	Renonciation
67	31/10/2025	BD 204 - 2025	05/11/2025	Renonciation
68	31/10/2025	AA 107 – 202 - 208	05/11/2025	Sans objet
69	04/11/2025	AD 37	05/11/2025	Sans objet
70	05/11/2025	AP 381 - 382	05/11/2025	Renonciation

VOTE : **POUR : 23** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
 Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Jean-Michel ROUILLÉ

